

Notez-le

BOIS-GUILBERT

✓ Cérémonie vœux

Le comité des fêtes de Bois-Guilbert, le maire, les membres du Conseil municipal organisent la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux ainsi que de la dégustation de la galette des Rois le **dimanche 11 janvier** à 16h à la salle des fêtes.

BOSC-BORDEL

✓ Sortie Puy du Fou

Le club des Hauts-Bosc organise une sortie au Puy du Fou les **11 et 12 juillet**. Découverte sur le grand parc, déjeuner et dîner le soir. Place pour la soirée Cinéscène. Départ à l'hôtel vers Angers et visite des vignobles en petit train et des caves. Déjeuner et croisière sur la Loire. Prix : 300 euros tout compris. Acompte de 150 euros demandé à l'inscription avant le 20 janvier. Réserv. 02 35 34 44 13 ou 02 35 34 43 31.

BOSC-ROGER/BUCHY

✓ Vœux du maire

Les habitants de Bosc-Roger-sur-Buchy sont invités **dimanche 18 janvier** à 15h à la salle des fêtes aux vœux du maire et du Conseil municipal. Accueil des Rogérois, habitant Bosc-Roger depuis janvier 2014 ; remise des récompenses aux lauréats du concours des maisons fleuries ; galette des Rois avant le loto gratuit.

LONGUERUE

✓ Fermeture mairie

Reprise des permanences habituelles le mardi 6 janvier de 18 h à 19 h.

SAINTE-CROIX/BUCHY

✓ Club de "La Bonne Entente"

Les adhérents du club de "La Bonne Entente" sont invités à la galette des Rois le **jeudi 8 janvier** à la salle des fêtes de Vieux-Manoir à partir de 14h. De 14h à 17h, jeux habituels suivis d'un goûter et de la traditionnelle galette des Rois. Accueil des nouveaux adhérents. Pour tout renseignement, tél. à Mme Brennetuit Denise 02 35 34 27 21.

mémento

GENDARMERIE :
02.35.34.40.14

POMPIERS : 18

URGENCE MÉDICALE : 15

DÉPANNAGE GAZ :
02.35.94.38.27

AMBULANCES :

Buchy Ambulance :
02.35.34.43.79

TAXI :

Buchy Taxi

tél. : 02.35.34.43.79

Radio-taxis Rouen

agglomération

tél. : 02.35.88.50.50

Taxi Blainville-Crevon

tél. : 02.35.34.43.79

BUCHY... CONSEIL COMMUNAUTAIRE

384 000 euros de voirie en 2015

Parc d'activité, voirie, réforme du droit au sol, école de musique, sont les quelques points abordés lors du conseil communautaire. L'objectif de ce rendez-vous étant d'évoquer les projets nombreux à venir et les perspectives pour les financer.

C'est la commune de Catenay qui a accueilli l'ensemble des membres de la CCME pour le dernier conseil communautaire de l'année. Une fois le compte rendu de la dernière réunion approuvée, les différents points ont été abordés.

Le projet d'extension du parc d'activité.

C'est Fabrice Otéro, vice-président en charge de l'attractivité du territoire, qui prend la parole sur ce sujet. Ce dernier a annoncé que le permis d'aménager a été validé. Un dossier sur la loi sur l'eau est en cours de finalisation. Afin de connaître les besoins nécessaires pour le parc d'activité, un appel d'offre a été lancé afin de recruter un bureau d'études pour la maîtrise d'œuvre. Ce recrutement permettra de faire un dimensionnement et une estimation des différents opérations liées à l'aménagement. Le service des domaines sera interrogé afin de donner un prix de revente des terrains.

-Le programme de voirie 2015

L'ensemble des élus composant la CCME ont été récemment sollicités pour leurs besoins en travaux de voirie par Joël Leroy, en charge des services techniques. Le Dépar-



Patrick Chauvet, président de la Communauté de communes, a conduit les débats de l'assemblée

tement demande à ce que les dossiers de demande de subventions (à hauteur de 20% du montant des travaux) soient déposés avant le 31 décembre 2014. L'enveloppe voirie est estimée à 384 000 euros TTC. Les demandes proviennent des communes de Blainville-Crevon, Bosc-Bordel, Bosc-Roger-sur-Buchy, Buchy, Cailly, Ernest, Estouteville, Morgny, Rebets, Sainte-Croix-sur-Buchy, Saint-Germain-des-Essourts, Saint-Germain-sous-Cailly, Vieux-Manoir et Yquebeuf. Une tranche conditionnelle a été mentionnée pour la commune de Catenay.

MORGNY-LA-POMMERAYE



UN PANDA, UN CLOWN ET LE PÈRE NOËL

Vendredi 19 décembre, Franck Lebreton, président du comité des fêtes, accompagné du maire, a présenté aux habitants, pour les petits comme pour les plus grands, un spectacle de Noël très animé ! Fêtant ainsi le dernier jour d'école de l'année 2014 et l'approche des fêtes, un joyeux panda, un clown gaffeur sont venus éclairer les visages. Puis le père Noël est passé à Morgny se montrant très vite entouré de près de soixante-dix enfants. Nos trois vedettes de la soirée ont mis les familles à l'honneur ce soir, laissant repartir les enfants avec des sacs surprises. Prochain rendez-vous : le 7 mars repas dansant, le 1er mai foire à tout et le 13 juillet, feu d'artifice et balade en tracteur.

l'unanimité la signature de cette convention.

-Demande de subvention

Les membres de la communauté de communes ont été récemment sollicités pour une demande de subventions par l'association d'éducation populaire du Pays de Bray. L'association est basée à Forges-les-Eaux et a pour objectif d'aider les jeunes à s'intégrer dans la vie, par le biais de voyages, de sortie. Demande de subventions refusée. La CCME n'a tout simplement pas la compétence pour subventionner cet organisme.

-Ecole de musique :

L'école de musique du Moulin d'Ecalles compte aujourd'hui 176 élèves, effectif en baisse. Le tableau financier affiche des résultats positifs. Edouard de Lamaze a souhaité prendre la parole concernant l'E.M.M.E. Ce dernier a proposé à l'assistance l'éventualité de baisser la subvention doucement (55 000€) arguant du fait que l'école, qui est une association, ne doit pas faire de bénéfices. Le vice-président fait le constat qu'aujourd'hui les charges liées aux familles pour la scolarisation sont de plus en plus élevées, ce qui n'est pas le cas de la participation à l'EMME. Georges Molmy, membre du bureau

et maire d'Yquebeuf, défend son "bébé" en soulignant au vice-président que depuis la création de l'école de musique, aucun investissement n'a été fait, bien que l'achat de matériel est à prévoir. Afin de temporiser, Patrick Chauvet souligne être attaché à aider à la culture musicale et assure que la CCME contribue à aider sans en avoir la compétence en tant que telle. Les changements s'ils ont lieu seront votés lors du prochain budget.

- Les hébergeurs

Une dizaine d'hébergeurs ont été conviés par Edouard de Lamaze, en charge de l'aménagement de l'espace. Rencontres constructives constatées par les deux parties. Taxe de séjour, chemins de randonnées labellisés, par thèmes, ont été abordés. Un besoin a été éprouvé par tous : avoir un point d'accueil à Buchy. Patrick Chauvet souligne que c'est une demande récurrente évoquée depuis 14 ans. Outre les offices de tourisme de Clères et de Ry, un point d'accueil bucheois devient une réelle nécessité. Dans l'assistance, Vincent Decorde en charge de l'office de tourisme de Ry confirme cette nécessité et se dit prêt à travailler avec les délégués communautaires afin que ce projet voit le jour.

De notre correspondante
Stéphanie Calbry-Chion

VIEUX-MANOIR

UNE VINGTAINE D'EXPOSANTS AU MARCHÉ DE NOËL

Le village est animé aujourd'hui de balades en calèche gratuite pour tous, conduite par l'éleveur André Lefebvre qui est lui-même accompagné du père Noël ! Le comité des fêtes a aussi réuni une vingtaine d'exposants pour valoriser un "marché artisanal" de particuliers et d'artistes libres tels que le grenier de Lilie, le royaume de physalis, Raku Mikou, Martine créativité, la fée du crochet, ruchers école etc. Ils ont ainsi émerveillés les visiteurs avec de la décoration de vieux objets, des bijoux faits de différentes matières etc. Ces différents étales, mélange de matière et de créativité, recyclent alors la beauté des tout petit rien desquels surviennent de beaux cadeaux de Noël en perspective, unique et fait main... Les habitants pouvaient poursuivre en se réchauffant autour d'un traditionnel vin chaud ainsi qu'une buvette et de quoi se nourrir.

